

<b>COMPTE RENDU SOMMAIRE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2019</b>
---

- **Compte administratif 2018 - Commune** : le Conseil Municipal décide valide le compte administratif suivant :

Dépenses de fonctionnement :	prévues 761 711.89 €	Réalisées 484 825.23 €
Recettes de fonctionnement :	prévues 761 711.89 €	Réalisées 580 763.12 €
Dépenses d'investissement :	prévues 665 012 €	Réalisées 277 714.50 €
Recettes d'investissement :	prévues 665 012 €	Réalisées 179 602.67€
  
- **Compte de gestion 2018 - Commune** : le Conseil Municipal valide le compte de gestion 2018 de la commune.
  
- **Affectation du résultat 2018 - Commune** : le Conseil Municipal valide l'affectation du résultat suivante :

001 en dépenses d'investissement	159 943.21 €
1068 en recettes d'investissement	173 218.78€
  
- **Taux des taxes communales 2019** : le Conseil Municipal décide de maintenir le taux des taxes communales.
  
- **Vote du budget primitif 2019 - Commune** : Le Conseil Municipal vote le budget 2019 de la commune de la façon suivante :

Dépenses et recettes de fonctionnement	576 466 €
Dépenses et recettes d'investissement	770 394 €
  
- **Subventions 2019** : le Conseil Municipal accepte de verser des subventions au compte 6574 pour un montant de 7 315€.
  
- **Compte administratif 2018 – Lotissement du Champ de la Grange** : le Conseil Municipal valide le compte administratif suivant :

Dépenses de fonctionnement :	prévues 321 638.08 €	Réalisées 49 908.12 €
Recettes de fonctionnement :	prévues 321 638.08 €	Réalisées 83 281.36 €
Dépenses d'investissement :	prévues 255 222.34 €	Réalisées 126 500 €
Recettes d'investissement :	prévues 255 222.34 €	Réalisées 55 513.67 €
  
- **Compte de gestion 2018 – Lotissement du Champ de la Grange** : le Conseil Municipal valide le compte de gestion.
  
- **Affectation du résultat 2018 – Lotissement du Champ de la Grange** : le Conseil Municipal valide l'affectation de résultat suivante :

002 en recettes de fonctionnement	141 000.32 €
001 en dépenses d'investissement	82 097.50 €
  
- **Vote du budget primitif 2019 – Lotissement du Champ de la Grange** : le Conseil Municipal vote le budget primitif du Lotissement du Champ de la Grange de la façon suivante :

Dépenses et recettes de fonctionnement	389 933 €
Dépenses et recettes d'investissement	388 307 €

*Compte-rendu détaillé consultable à la mairie.*